



#348
Septembre
2025

PALAJA *en bref...*



www.mairie-palaja.fr

SOMMAIRE

03 EDITO

04 VIE MUNICIPALE

09 ASSOCIATIONS



L'édito du Maire

La rentrée de nos 250 élèves aura lieu le 1er septembre dans des locaux scolaires entièrement rénovés.

Chaque classe bénéficiera désormais de la climatisation, une nécessité face aux risques croissants de canicule, qui risquent malheureusement de devenir de plus en plus fréquents.

Une étude est aussi en cours pour une extension de la climatisation à toutes les salles du restaurant scolaire.

De nombreux chantiers seront réactivés ou lancés lors de ce 4ème trimestre :

- L'installation de panneaux solaires sur le toit de la mairie,
- Le programme annuel de goudronnage des voiries,
- Le début des travaux de la pharmacie,
- La réalisation de la piste cyclable reliant les écoles au complexe sportif,
- Ainsi que l'aménagement de l'extension du nouveau cimetière.

La construction des cellules du centre médical débutera également, tout comme la rénovation thermique de la salle polyvalente.

Nous espérons également lancer les travaux de la piste cyclable entre la zone artisanale et le village voisin, ainsi que la pose de la première pierre de la future gendarmerie.

Tous ces projets, bien financés par nos partenaires institutionnels, demanderont patience, pugnacité et détermination.



Bien à vous,
Le maire,
Thierry LECINA

Rentrée scolaire

ECOLE MATERNELLE

Cette année, la rentrée scolaire de toutes les sections aura lieu **le LUNDI 1er SEPTEMBRE à 8h35**
(ouverture des portes à partir de 8h25).

Tél : 04 68 79 62 13

Email : ce.0110948W@ac-montpellier.fr

ECOLE ELEMENTAIRE

Cette année, la rentrée scolaire de toutes les classes aura lieu **le LUNDI 1er SEPTEMBRE à 8h45**
(ouverture des portes à partir de 8h35).

Tél : 04 68 79 73 88

Email : ce.0110466x@ac-montpellier.fr

Inscription au restaurant scolaire

Les inscriptions se font sur :

<http://www.ville-palaja.fr/cantineinscription.html>

(Logiciel de gestion des inscriptions)

Nous avons besoin de vos adresses mail afin de vous transmettre les identifiants qui vous permettront d'inscrire et de payer vos réservations.

Les modalités restent identiques : inscriptions le lundi soir avant 18h dernier délai pour la semaine suivante afin de passer la commande auprès de notre prestataire.

CIAS - ALAE

Le matin, les enfants sont accueillis par les animateurs de manière échelonnée. Ils débutent la journée avec des activités calmes et des jeux individuels ou collectifs de courte durée.

A midi, les enfants déjeunent et participent à de nombreuses activités (manuelles, sportives, etc..)

Le soir, comme pour le matin, des activités de courte durée sont mises en place avec le départ échelonné des enfants.

HORAIRES

Pendant la période scolaire :

lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : le matin de 7h30 jusqu'à

l'heure de prise en charge par les

enseignants, pendant la pause

méridienne et le soir après la classe

jusqu'à 18h30

CONTACTS

Responsable de la structure :

M. Victor SIOURAC 06 72 51 99 01

Service des inscriptions :

04 68 26 74 85 / 86 / 89

Courriel : alae.palaja@carcassonne-agglo-solidarite.fr

Aide aux élèves

L'aide allouée aux élèves entrant au collège et au lycée est reconduite sous forme de bons d'achat, utilisables pour les fournitures scolaires (cahiers, stylos, agendas... sauf des livres).

Tout élève Palajanais entrant en 6ème perçoit une aide de 35 € et ceux entrant en 2nde une aide de 50 € (valable jusqu'au 31 octobre 2025).

Les bons peuvent être retirés au secrétariat de mairie, sur justification de l'inscription dans un établissement scolaire, même hors département (pour les élèves internes). Ils sont valables dans les commerces, à CARCASSONNE, avec lesquels nous avons passé un accord.

Éclairage public



Dans le cadre de l'opération annuelle de l'amélioration du parc éclairage public, l'entreprise ROBERT a réalisé en juin l'extension de l'éclairage public du Camin de Bazalac et Camin de Montrafet. (8 ensembles solaires et 4 luminaires en LED)

Le coût des travaux s'élève à 37 239,70 € HT avec une participation du SYADEN de 10 000 €.

Conseil Municipal du 25 juin 2025

Tous les points ont été votés à l'unanimité des élus présents

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 mai 2025

2. Décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT

- **Décision n°2025.05 : décision budgétaire modificative portant virement de crédit n°1**

VU la délibération du conseil municipal n° 2025/33 en date du 27 mai 2025 portant acquisition d'un véhicule d'occasion,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un mouvement de crédits d'opération à opération sur le budget de la commune 2025,

CONSIDÉRANT que les crédits votés à l'opération 041 – article 2182 sont insuffisants, il convient d'abonder l'opération patrimoine (041) - en dépense d'investissement par des crédits disponibles à l'opération grands projets (280)

3. FINANCES LOCALES

3.1 Rénovation énergétique de la salle polyvalente : convention de financement avec le département de l'Aude

Au cours de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 6 juin 2025, il a été attribué à la commune de PALAJA, une subvention d'un montant de **52 030 €** correspondant au **taux de 27,50%** d'un montant de travaux retenu de 189 200 € HT, pour le projet de : **Rénovation énergétique de la salle polyvalente.**

Une convention formalisant le soutien financier et précisant les modalités, doit être signée entre les 2 parties.

4. COMMANDE PUBLIQUE

4.1 Carcassonne Agglo : groupement de commande pour la prestation d'assistance et de conseils juridiques

Suite à la fin du groupement de commandes de Carcassonne Agglo mis en place en 2021, le conseil communautaire a décidé de relancer une consultation pour :

- Les prestations d'assistance et de conseils juridiques
- Fourniture de papier
- Fourniture de fioul
- Prestations topographiques
- Prestation de vérifications périodiques

La commune de Palaja décide d'adhérer au groupement de commande permanent pour les prestations d'assistance et de conseils juridiques.

4.2 Installation d'un système photovoltaïque

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 dite de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour veiller à diversifier les sources d'approvisionnement énergétique, réduire le recours aux énergies fossiles, diversifier de manière équilibrée les sources de production d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale.

Dans cet objectif, la commune de Palaja souhaite installer sur la toiture de la mairie un système de panneaux photovoltaïques.

✓ **Société SAS REFLEX SOLAIRE**
Prix : 29 000 € HT
 pour une installation
 d'une puissance de
 production de 36 KW.
 Garantie des panneaux
 20 ans

✓ **ENR (ENEDIS)**
Prix : 49 000 € HT
 pour une installation
 d'une puissance de
 production de 40 KW.

✓ **ETERNASOL**
Prix : 39 000 € HT
 pour une installation
 d'une puissance de
 production de 20 KW.

Le conseil municipal décide de retenir la société REFLEX SOLAIRE.

5. DOMAINE PUBLIC - PRIVÉ

5.1 Projet de pôle médical : cession des parcelles

Le projet du pôle médical va être lancé par le transfert de la pharmacie dans un premier temps qui va s'implanter sur une parcelle communale sise rue Lo Moral (section cadastrale BC206).

Le projet architectural a atteint le stade de l'avant-projet définitif et a été chiffré.

Nous avons rencontré Maître BESANCENOT afin de border l'ensemble des points juridico-administratifs pour le montage de cession des fonciers.

1. PRIX LOTS :

LOT	FONCIER + VRD
Pharmacie	41 600 €
Médecin	28 400 €
Podologue / ortho	26 000 €
Infirmier	44 400 €
Kiné	43 000 €

2. CESSION LOT PHARMACIE

Un sous-seing privé va être rédigé ayant pour objet de formaliser les engagements réciproques des parties dans l'attente de la signature d'un acte de vente entre M. RAMEL et la commune.

- Prix : 41 600 €

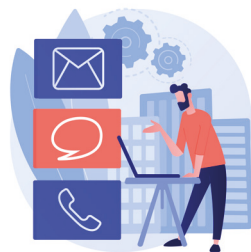
Le conseil municipal valide le prix des lots et autorise le maire à signer le compromis de vente à intervenir pour la cession du lot pharmacie.

CCAS

Pour toute demande de renseignements ou d'assistance, vous pouvez contacter Nicolas MIGUEL, adjoint délégué aux affaires sociales

- Par mail
social@mairie-palaja.fr
- Par téléphone
06 02 07 77 60

sur rdv



Bibliothèque Médiathèque

Mercredi 24 septembre 2025 à 11h

Bébés lecteurs

Tapis lecture « Rencontre avec les animaux de la savane »

Inscriptions au
04 68 73 85 73

bibliothequepalaja@wanadoo.fr



Du 8 septembre au 1er octobre 2025

Exposition : l'art des mains

Le mardi et jeudi de 17h à 18h

Reprise des cours d'informatique en septembre



Forum des associations

Il aura lieu samedi 6 septembre à la salle polyvalente entre 14h et 18h, chacun (petit ou grand, jeune ou sénior) pourra ainsi y trouver l'activité qui lui convient, qu'elle soit sportive, culturelle ou de loisirs parmi nos presque 35 associations palajanaïses regroupant plus de 2 000 adhérents.

A l'issue de cette manifestation se tiendra à 18h les trophées des champions récompensant nos sportifs titrés cette année et se terminera par les trophées des bénévoles récompensant pour chaque association un bénévole très impliqué.

Cette manifestation se terminera autour d'un apéritif convivial animé par le groupe LeF vous y êtes tous conviés.

Les amis du vieux Palaja

L'association les amis du vieux palaja organise un vide grenier

Le dimanche 14 septembre 2025 autour du complexe sportif.

Tarif emplacement

10 € les 6m,

possibilité de garder les véhicules sur les emplacements.

Petit déjeuner offert aux exposants.

Réservations et renseignements

au 06 87 28 05 54

ou 04 68 79 63 68.

Catéchisme

Inscriptions catéchisme : mercredi 10 et 17 septembre 2025 à 17h30 au presbytère de Palaja.



Chorale Vocalises

Dans le cadre de la journée culturelle “au Carrefour des Arts” initiée par l’équipe municipale, **les Chorales “Vocalises” de Palaja et «Si Dièse» de Cuxac d’Aude**, donneront un concert en l’église St Etienne, le Dimanche 28 Septembre 2025, dans l’après-midi, au profit de la restauration de l’orgue de l’église.

Le Dimanche 28 Septembre 2025,
dans l’après-midi, au profit de la restauration de l’orgue de l’église.
Entrée libre.

Les journées du patrimoine - A.S.O.P.

Les **20 et 21 Septembre 2025**, l’A.S.O.P. (Association pour la Sauvegarde de l’Orgue de Palaja), propriétaire de cet instrument depuis 1995, informe que l’église sera ouverte durant ces 2 jours de **15h30 à 17h30**, afin de faire découvrir cet instrument.

Les origines, la reconstruction et le fonctionnement de cet orgue, qui lui a valu l’obtention du prix «Chefs d’Oeuvre en Péri», seront évoqués, ainsi que le classement de l’église à l’Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1961.

Des objets sacrés y sont également classés.

Pour procéder à la restauration de l’orgue présentant des faiblesses, une convention de partenariat a été signée avec la Fondation du Patrimoine en Janvier 2025.

N’hésitez pas à venir découvrir ce patrimoine historique et musical de Palaja !



Visite
gratuite

"AU CARREFOUR PALAJA

rue de l'Église

**Dimanche
28/09/2025**

**De 10h à 18h
rue de l'Église
3ème Édition**



MAIRIE DE PALAJA

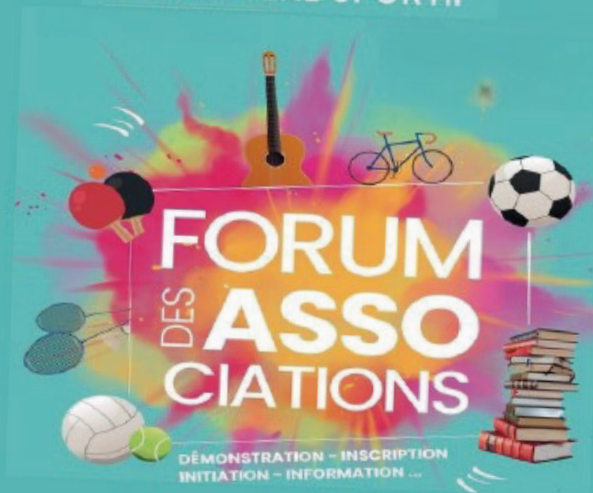
**D
E
S
A
R
T
S
"**

**Peintres/Auteurs d'Occitanie/Arts Urbains/Sculpteurs/
Photographes/Vitrailliste/Bijoux...Animations diverses...**

**Concert Chorales Vocalises et Si Dièse de Cuxac d'Aude à
16h au profit de la Sauvegarde de l'Orgue de Palaja.**

**Samedi 6 septembre
2025**
De 14h à 18h

📍 COMPLEXE SPORTIF



A partir de 18h
Trophée des champions
Trophée des Bénévoles
Suivi d'un apéritif

 @ville.palaja

Mairie de Palaja

 Hôtel de Ville, 11570 Palaja

 04 68 79 62 15

 mairie@mairie-palaja.fr

 www.mairie-palaja.fr

 Ville de Palaja

